

Evaluation post jury VAE

Vous venez de passer devant un jury de VAE :

- Vous avez validé partiellement le diplôme. Vous disposez désormais de cinq années pour valider les domaines de compétences manquants.
- Vous n'avez validé aucun domaine de compétences

Afin de vous aider à construire un parcours adapté, le centre de formation St Honoré vous propose une prestation d'**Evaluation post jury VAE**.

Cette prestation se décline en trois étapes :

- Un premier rendez vous d'une heure trente avec un conseiller, consiste à comprendre la décision du jury, à re - visiter votre parcours au regard du référentiel professionnel pour le diplôme visé et à interroger les possibilités qui s'offrent à vous pour la poursuite de votre parcours de validation.
- Entre les deux rendez vous, le conseiller lit votre Livret de validation.
- Lors du second rendez vous d'une heure trente, le conseiller restitue ses impressions et construit avec vous un parcours adapté, devant vous permettre d'obtenir dans les cinq ans, la validation du diplôme dans sa totalité.

Cette **Evaluation post jury VAE** peut être prise en charge par votre employeur dans le cadre du Droit Individuel à la Formation (DIF).

Tarif : 400€

Contact

Claudine BOULEAU Responsable de projets

Alice ALBESSART Assistante Administrative

Renseignements - Inscriptions

42/44 rue de Romainville Æ 75019 Paris

Tél : 01 42 88 74 07

E-mail : sthovae@stho.org - www.stho.org